

Mairie de Riorges  
Monsieur le Maire  
411 Rue Pasteur  
42153 Riorges

Votre interlocuteur :  
**MIGNARD Annie**  
Adjointe au chef du STD Ouest  
Roannais, chargée d'urbanisme  
Nos Réf. : AM/CL  
Tél. : 04 77 68 90 34  
Annie.MIGNARD@loire.fr

**Pôle Aménagement et  
Développement Durable**

Service Territorial  
Départemental  
Ouest Roannais

*Saint-Etienne, le*

**14 AVR. 2020**

Objet : Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Riorges.

Monsieur le Maire,

Par délibération du 6 février, le Conseil municipal de la commune de Riorges a prescrit la modification n°3 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 20 octobre 2016.

Par courrier du 10 février 2020, vous avez consulté pour avis le Département sur ce projet, portant sur les points suivants :

- l'évolution du zonage de cinq sites,
- l'adaptation et la correction du règlement pour en faciliter sa compréhension (précisions sur les accès, l'aspect extérieur des constructions, le stationnement, les changements de destination),
- la modification de 9 emplacements réservés portant sur leur changement d'emprises et suppression,
- la suppression de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) nommée "Ecole des Sables", en raison de l'évolution du projet d'aménagement du secteur,
- l'actualisation de l'échéancier des OAP.

Après examen du dossier, il est à noter que le projet ne modifie pas l'ensemble des prescriptions particulières relatives à la gestion des voies départementales.

Le Département émet un avis favorable sur ce projet.

Les services départementaux restent naturellement à votre entière disposition si nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Président,

Signé électroniquement  
le jeudi 09 avril 2020  
Pour le Président et par délégation  
LACROIX Jeremie  
Vice Président Délégué de l'Exécutif



D20-01622

**DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département  
2 rue Charles de Gaulle  
42022 Saint-Étienne cedex 1  
Tél. : 04 77 48 42 42